

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2025



SERVICE DE PROTECTION
CONTRE L'INCENDIE DE QUÉBEC







TABLE DES MATIÈRES

MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE À L'AMÉNAGEMENT, LA MOBILITÉ ET LA SÉCURITÉ URBAINE.....	4
MOT DE LA DIRECTRICE	5
PORTRAIT DU TERRITOIRE	6
RESSOURCES	8
SANTÉ ET SÉCURITÉ.....	9
FORMATION.....	11
PRÉVENTION.....	12
OPÉRATIONS.....	16
PERTES DE VIE ET PERTES MATÉRIELLES.....	18
PARTENAIRES	23
BILAN PLAN DE MISE EN ŒUVRE SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES 2019 - 2024	24

MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE À L'AMÉNAGEMENT, LA MOBILITÉ ET LA SÉCURITÉ URBAINE



Assurer la sécurité de la population est l'une des responsabilités fondamentales d'une ville. À Québec, cette responsabilité s'inscrit dans une vision globale qui dépasse la seule réponse aux urgences : elle repose sur la prévention, la résilience du territoire, la planification urbaine et l'adaptation continue aux nouveaux risques.

Dans ce cadre, le Service de protection contre l'incendie de Québec joue un rôle central dans la protection des personnes, des bâtiments et des infrastructures stratégiques. À chaque étape de la gestion du risque incendie, de la prévention à l'intervention, ses équipes déploient leur expertise et leur rigueur afin de réduire les risques, circonscrire les sinistres et limiter les pertes, contribuant ainsi à un milieu de vie sécuritaire et fiable.

L'année 2025 marque un tournant pour le Service, notamment avec la nomination d'une nouvelle directrice à sa tête. Les efforts soutenus en prévention, les investissements en formation spécialisée et en équipements de pointe, ainsi que la capacité à faire face à une demande opérationnelle croissante confirment la robustesse d'un modèle intégré, moderne et axé sur l'amélioration continue. Le Service renforce ainsi son leadership en sécurité incendie, en optimisant la couverture opérationnelle et la planification des interventions.

Cette mission repose également sur une collaboration étroite avec de nombreux partenaires municipaux et communautaires. Cette approche concertée traduit une vision de la sécurité incendie fondée sur la complémentarité des expertises, la coordination des interventions et l'engagement collectif au service de la population.

Enfin, je tiens à souligner le professionnalisme et le dévouement des équipes du Service. Leur rigueur et leur sens du devoir renforcent chaque jour la performance du Service et la confiance des citoyens envers nos services publics.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Isabelle Dubois'.

Isabelle Dubois

MOT DE LA DIRECTRICE

L'année 2025 aura été marquée par la poursuite de nos actions visant à offrir un service rigoureux et adapté aux besoins de la population. Aujourd'hui à titre de directrice, j'ai le privilège d'assumer le leadership du Service de protection contre l'incendie de Québec (SPCIQ), un service composé de femmes et d'hommes dévoués qui œuvrent chaque jour avec compétence et détermination. Je poursuis ce mandat, dans la continuité du travail exemplaire réalisé par notre personnel.



Nous avons une fois de plus démontré la force, la rigueur et l'engagement qui caractérisent le Service de protection contre l'incendie de Québec. Ensemble, avec nos 597 employés, nous avons continué d'assurer la sécurité de la population avec un professionnalisme qui fait la fierté de notre organisation.

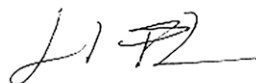
Cette année a été marquée par la croissance de nos effectifs et par un investissement accru dans nos ressources, notamment avec un budget de fonctionnement bonifié totalisant 77,6 M\$ nous permettant d'intégrer de nouvelles recrues et de maintenir un haut niveau d'opérationnalité. Nous avons renforcé notre culture de santé et sécurité, ce qui s'est traduit par une diminution (12,5%) du nombre d'accidents de travail pour une troisième année consécutive. Ces résultats témoignent de notre capacité collective à améliorer nos pratiques, à innover et avoir à cœur le bien-être de chacun.

Nous avons aussi poursuivi nos efforts en formation, totalisant plus de 46 000 heures visant à maintenir et à développer les compétences essentielles de nos équipes. Dans l'ensemble, nos activités de prévention ont atteints, voire même dépassé les objectifs fixés : plus de 63 500 visites domiciliaires, des dizaines d'activités éducatives et un volume important d'inspections contribuant à réduire les risques d'incendie sur le territoire.

Sur le plan opérationnel, nous avons répondu à plus de 15 000 appels en respectant les délais du ministère de la Sécurité publique, soit dans 91 % de nos interventions. Nos interventions ont permis de protéger efficacement les citoyens, leurs biens et leur milieu de vie, limitant les pertes matérielles et préservant 99,8 % de la valeur foncière des bâtiments affectés par un incendie.

Nous tenons également à souligner l'apport essentiel de nos partenaires, dont l'Appel 99, la Croix-Rouge et l'ensemble des services municipaux. Leur collaboration contribue directement à la qualité de nos interventions et au soutien offert à la population lors d'événements majeurs.

Ensemble, nous poursuivrons nos efforts pour renforcer la sécurité incendie sur tout le territoire et maintenir un service à la hauteur des attentes de la population.

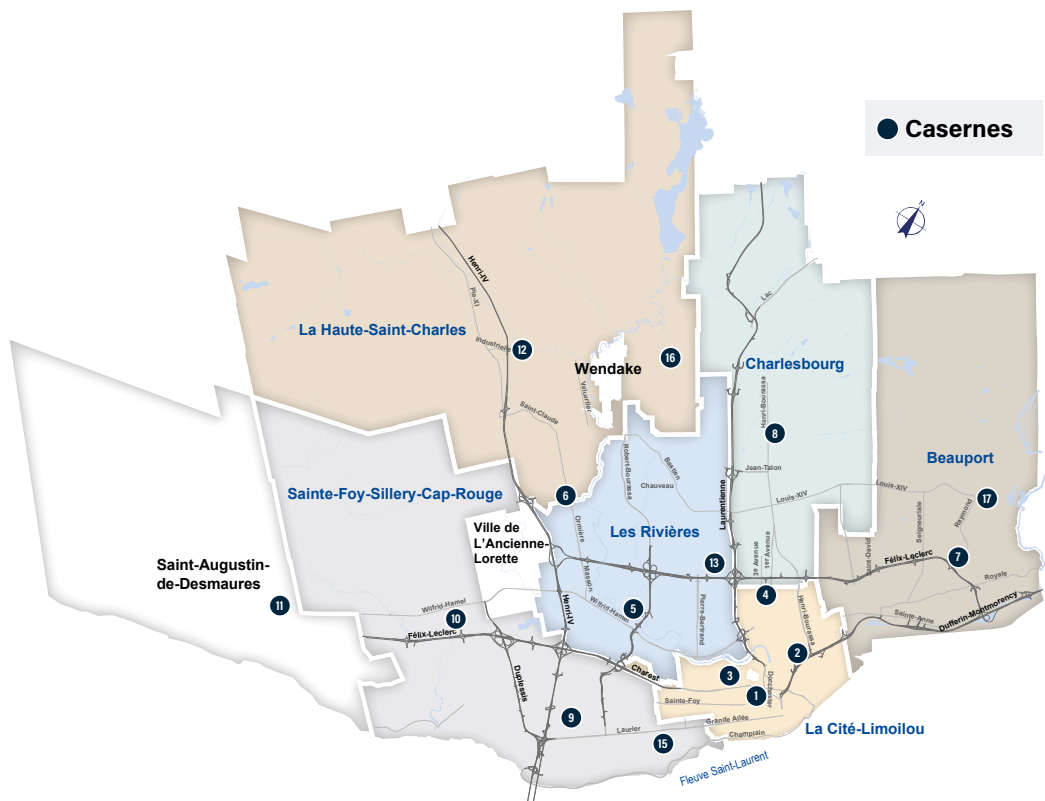


Julie Fortin

PORTRAIT DU TERRITOIRE

TERRITOIRE DESSERVI

L'ensemble de l'agglomération de Québec est couvert en permanence (24/7) par un minimum de 100 pompiers (y compris les chefs) répartis dans les 16 casernes du réseau.



Territoire desservi :

- Agglomération de Québec
 - Ville de Québec (6 arrondissements)
 - Ville de L'Ancienne-Lorette
 - Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures
 - Territoire de Wendake
- Superficie : 549 km²
- Population : 631 398 habitants*
- Parc immobilier** : 189 540 unités d'évaluation*** et 316 987 logements***
- Valeur foncière du parc immobilier** : 120 milliards****

* Institut de la statistique du Québec, Estimations de la population des municipalités, 2001-2025.

** Sommaire du rôle d'évaluation 2025-2026-2027 de l'agglomération de Québec.

*** Immeuble ou ensemble d'immeubles dont la valeur est inscrite au rôle d'évaluation foncière.

**** Valeurs selon les conditions du marché au 1^{er} juillet 2023.

COMPÉTENCES D'INTERVENTION

Nous sommes en mesure de répondre aux interventions suivantes :

- Alarme incendie
- Accident de la route
- Assistance ambulance
- Assistance à un citoyen
- Assistance à un avion en difficulté
- Assistance lors d'écrasement d'avion
- Assistance police
- Danger électrique
- Dégât d'eau
- Effondrement de structure (GST)
- Feu d'herbe et de broussailles
- Feu de navire (assistance au Port de Québec)
- Feu de rebuts
- Feu de véhicule
- Incendie
- Intervention en matières dangereuses (GIMD)
- Intervention hors route
- Intervention lors d'inondation
- Pinces de désincarcération
- Sauvetage ascenseur
- Sauvetage nautique
- Sauvetage technique (vertical / espaces clos) (GST)
- Sauvetage téléphérique chute Montmorency
- Vérification de matières dangereuses (GIMD)
- Vérification de structure dangereuse (GST)
- Vérification incendie
- Visite domiciliaire de prévention

Source : Guide des opérations SPCIQ



Photo : Appel 99

RESSOURCES

PERSONNEL

Depuis l'augmentation des effectifs en 2025, la grande majorité du personnel est composée de pompiers professionnels : cadres, chefs, lieutenants-instructeurs, officiers et pompiers ainsi que d'inspecteurs en prévention. Au total, le SPCIQ compte 597 employés.

Personnel	2023	2024	2025
Cadres (pompiers et civils)	37	37	40
Personnel civil	23	23	25
Lieutenants-instructeurs	10	10	11
Officiers médias	3	3	3
Pompiers - réguliers	438	438	463
Pompiers - occasionnels	22	22	22
Inspecteurs et officiers en prévention	20	20	24
Investigateurs du Commissariat aux incendies	9	9	9
Total	562	562	597

Source : SPCIQ

ÉQUIPES SPÉCIALISÉES

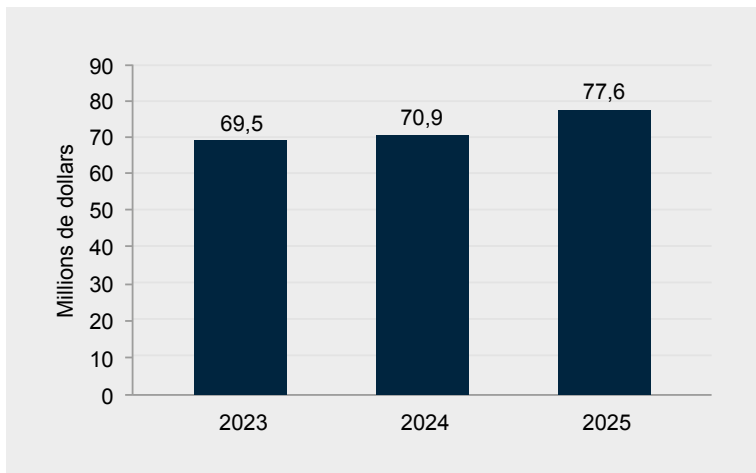
Le SPCIQ est doté d'équipes spécialisées en sauvetage technique, en intervention nautique, en matières dangereuses, en feu d'herbe et de broussailles ainsi qu'en intervention hors route (milieu isolé). Il faut noter que ces équipes sont stratégiquement localisées sur le territoire de l'agglomération selon la spécialité.

Équipes spécialisées	Description	Casernes
Groupe de Sauvetage Nautique (GSN)	Interventions sur l'eau ou sur la glace	3, 16, 17
Groupe de Sauvetage Technique (GST) (Vertical / Espaces clos / Effondrement de structure)	Sauvetages verticaux et en espace clos (endroit restreint) ainsi que pour les interventions impliquant des bâtiments dont la structure est instable	2, 4
Groupe d'Intervention en Matières Dangereuses (GIMD)	Interventions en présence de matières dangereuses (y compris la décontamination de surfaces, de biens matériels et de personnes)	5, 13
Groupe d'Intervention en Milieu Isolé (GIMI)	Interventions en milieu isolé non accessible par le réseau routier ainsi que les interventions lors de feux de broussailles ou d'herbe	8, 12

BUDGET

Le budget de fonctionnement s'est élevé à 77,6 M\$, soit une hausse de près de 6,7 M\$ par rapport à l'année précédente. Cette augmentation a servi principalement à financer la masse salariale liée à l'arrivée de nouvelles recrues.

Plus de 80 % du budget a été consacré aux opérations et aux interventions, tandis qu'environ 12 % a été dédié à la formation et au soutien logistique (Quartier-maître).



Source : SPCIQ

SANTÉ ET SÉCURITÉ

PROGRAMME DE VIGILANCE SST

Afin de respecter les obligations légales en lien avec la diligence raisonnable, 204 signalements ont été faits au personnel concerné en 2025.

ACCIDENTS DE TRAVAIL

Tous les accidents de travail ont été analysés ou ont fait l'objet d'une enquête afin d'améliorer les pratiques de travail. En 2025, 70 accidents de travail ont été répertoriés, soit 10 de moins que l'année précédente. Parmi ceux-ci, 14 ont entraîné un absentéisme, ce qui représente une diminution de cinq accidents avec absence par rapport à 2024. Cette tendance à la baisse se poursuit depuis 2022.

Les déclarations de mesures préventives des accidents suivent la même tendance. En 2025, nous avons reçu sept déclarations, un résultat également en diminution.

ACTIONS EN SST

- Participation à divers comités de travail provinciaux afin de mettre en place des mesures d'amélioration pour la sécurité des pompiers, notamment à la Table patronale en santé et sécurité.
- Rôle-conseil dans le processus d'acquisition d'outils et d'équipements de protection individuelle, afin d'assurer le respect des plus hauts standards en matière de sécurité.
- Participation à des congrès internationaux, permettant au Service de demeurer à l'avant-garde des meilleures pratiques en prévention des maladies oncologiques chez les pompiers.
- Poursuite des activités du comité Santé et mieux-être, incluant les volets psychologique et physique.
- Comité de décontamination : évaluation continue et amélioration des mesures de réduction des contaminants en caserne, au Quartier-maître, au Commissariat et sur le terrain. Ces actions sont réalisées en conformité avec la Directive opérationnelle 067 (mise en place en 2025), la norme NFPA 1851, le Guide des bonnes pratiques de la CNESST et les meilleures pratiques reconnues.
 - Exemples : banc d'essai pour les cagoules antiparticules et mise à l'essai du DECON/Pak pour la décontamination des pompiers lors d'interventions incendie.
- Offre d'un service de kinésiologie dédié aux employés du SPCIQ : plans d'entraînement, gestion des blessures et des douleurs ainsi qu'un accompagnement personnalisé pour les employés en travaux légers afin de favoriser un retour au travail plus rapide et sécuritaire.
- Certification de deux membres de l'état-major en tant que *Incident Safety Officer* de la *Fire Department Safety Officers Association* (FDSOA).

MESURES PRÉVENTIVES

La mise en service d'une machine *Rescue Intellitech* dédiée à la décontamination des appareils respiratoires (APRIA) au Quartier-maître a permis de renforcer les pratiques de protection. Dans le cadre du plan d'accueil et d'intégration (PAI), les recrues ont été sensibilisées aux contaminants ainsi qu'aux procédures de décontamination applicables en intervention et en caserne.

Par ailleurs, le programme Sentinelles a été déployé afin d'offrir aux employés la possibilité de consulter une ressource formée pour les orienter vers l'aide appropriée en période de détresse psychologique. De septembre 2024 à janvier 2026, les sentinelles ont réalisé une quarantaine d'interventions. En parallèle, les situations rapportées par le biais des déclarations de mesures préventives ont été traitées avec diligence, permettant d'apporter rapidement les correctifs nécessaires. Enfin, une participation active a été maintenue au comité paritaire en santé et sécurité.

FORMATION

En 2025, la Division de la formation, de la recherche et du développement (DFRD) a de nouveau bonifié son programme de maintien des compétences destiné à l'ensemble des pompiers. Ce programme s'appuie principalement sur les normes de la NFPA, notamment les normes 1001, 1002, 1006, 1670 et 1410.

Des formations initiales, des simulations et des séances de perfectionnement ont également permis aux pompiers d'acquérir des connaissances et des compétences actualisées. Au total, la DFRD a offert 46 060 heures de formation, tant en présentiel qu'à distance. Les activités formatives portaient sur le volet incendie, les équipes spécialisées (sauvetage nautique, intervention en présence de matières dangereuses, opérations hors route, feu d'herbe et de broussailles et sauvetage technique), ainsi que sur la Prévention et le Commissariat.

Il est important de souligner que l'ensemble de ces formations permet de respecter les obligations légales, notamment la Loi C-21 et l'article 51 de la Loi sur la santé et la sécurité du travail (LSST). En effet, elles visent à réduire les risques d'accidents et de blessures, à responsabiliser les officiers en leur fournissant les outils nécessaires pour assurer la formation en caserne, à garantir la conformité des méthodes appliquées lors des interventions et à renforcer l'harmonisation des pratiques de travail.

EN VOICI QUELQUES EXEMPLES :

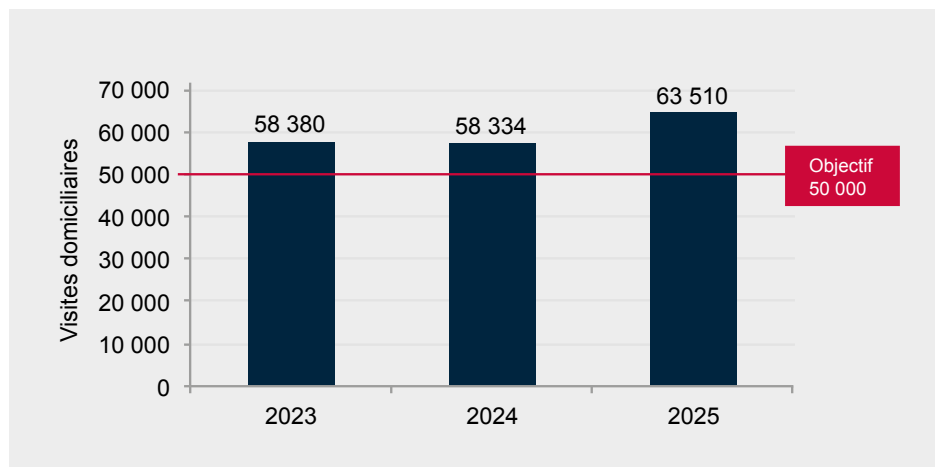
- Alimentation en eau rapide au toit et lance perforatrice
- Appareil de protection respiratoire individuel autonome (APRIA)
- Conduite sur chaussée glissante
- Intervention en présence de batteries aux ions de lithium
- Intervention en présence de matières dangereuses
- Intervention en présence de mercure
- Intervention pour feu d'herbe et de broussaille
- Ligne de décontamination
- Maison intelligente
- Programme d'accueil et d'intégration (PAI) pour les nouveaux employés (recrues) et les promotions (lieutenants, capitaines et chefs de district)
- Sauvetage nautique
- Sauvetage vertical
- Structure de bâtiments
- Utilisation de radios portatives Motorola 3550 pour la Division de la prévention
- Utilisation des barrières anti-véhicule bélier
- Utilisation des solutions moussantes

PRÉVENTION

VISITES DOMICILIAIRES DE PRÉVENTION

Les pompiers ont réalisé plus de 63 500 visites de prévention dans des bâtiments à risques faibles et moyens¹, soit 13 500 visites de plus que l'objectif annuel établi dans le Schéma de couverture de risques en incendie.

Lors de ces visites, ils vérifient notamment la présence, l'installation et l'entretien des avertisseurs de fumée sur chaque étage et dans les espaces communs. Ils ont également distribué 3 423 avertisseurs de fumée et 850 avertisseurs de monoxyde de carbone afin de renforcer la sécurité des occupants.



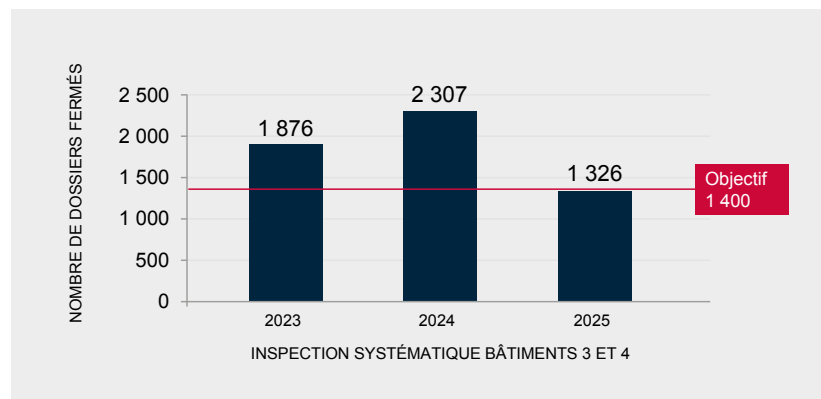
Source : SPCIQ



¹ Bâtiments de trois étages et moins dont l'aire au sol est plus petite ou égale à 600 m².

INSPECTION DE BÂTIMENTS À RISQUES ÉLEVÉS ET TRÈS ÉLEVÉS²

En 2025, les inspecteurs en prévention ont fermé un peu plus de 1 300 dossiers d'inspections systématiques³. Il est à noter que l'objectif global de 7 000 dossiers d'inspections systématique sur cinq ans établi dans l'actuel Schéma avait été grandement dépassé en 2024.

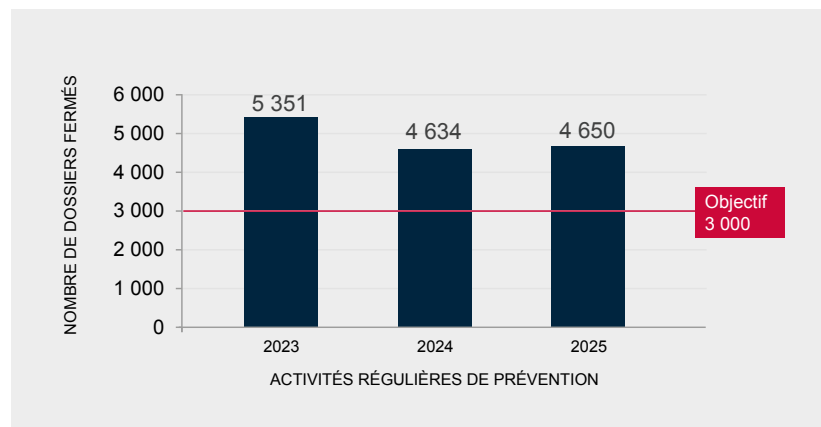


Source : Système informatique PDI

Note : a) Seul le nombre de dossiers fermés durant l'année est compilé.
b) À noter que la façon d'extraire les données a été modifiée et qu'il pourrait y avoir des différences avec les rapports d'activités des années antérieures.

ACTIVITÉS RÉGULIÈRES DE PRÉVENTION

En 2025, les inspecteurs en prévention ont fermé plus de 4 600 dossiers de prévention régulière⁴, un résultat qui demeure 55 % supérieur à l'objectif annuel fixé par le Schéma de couverture de risques en incendie. Grâce à cette performance, l'objectif global de 15 000 dossiers d'activités de prévention prévu au Schéma a été dépassé.



Source : Système informatique PDI

Note : a) Seul le nombre de dossiers fermés durant l'année est compilé.
b) À noter que la façon d'extraire les données a été modifiée et qu'il pourrait y avoir des différences avec les rapports d'activités des années antérieures.

² Bâtiments de quatre étages et plus dont l'aire au sol est plus grande ou égale à 600 m².

³ *Inspections systématiques* : Inspections complètes des bâtiments à risques élevés et très élevés. Exemples : Immeubles de neuf logements ou plus, hôtels, etc.

⁴ *Activités régulières de prévention* : toute autre activité ou inspection réalisée par les inspecteurs à la prévention ne faisant pas partie des inspections systématiques. Exemples : plaintes de citoyens, feux à ciel ouvert, demandes d'inspections diverses, etc.

ÉDUCATION DU PUBLIC

Les inspecteurs en prévention réalisent également diverses activités de sensibilisation du public en matière de sécurité incendie. Parmi celles-ci figurent les fêtes de quartier, la journée portes ouvertes ainsi que La virée des pompiers⁵, un événement qui revient chaque été dans différents quartiers de l'agglomération.

En 2025, les inspecteurs en prévention ont rencontré plus de 19 000 personnes, renforçant ainsi la portée des actions de sensibilisation auprès de la population.

Groupe	2023	2024	2025
Écoles primaires	990	1 150	1 110
Garderies	1 135	1 230	692
Résidences pour aînés et exercices d'évacuation	228	0	0
Centres de formation professionnelle		0	150
Formations/exercices d'évacuation camp de jour	5	0	0
Virée des pompiers	3 054	2 400	2 015
Autres activités/événements non compris ci-dessus*	16 037	30 979	15 322
Francisation et nouveaux arrivants		747	1 131
Salons, expositions, kiosques		4 298	3 091
Festivals, fêtes de quartier		15 565	2 105
Portes ouvertes		10 000	8 000
Visibilité de la prévention (Remparts)		250	0
Visites de casernes		14	486
Intégration sociale, personnes malentendantes et autistes		75	389
Arbre de Noël des pompiers		30	120
Total	21 449	35 759	19 289

Source : Division de la prévention incendie du SPCIQ

* Détail des activités non-disponible pour 2023.



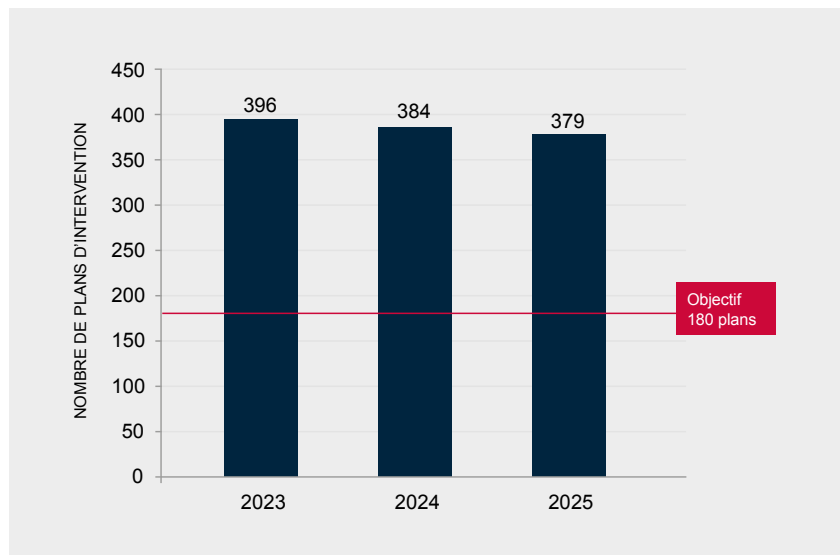
Photo : Louis Charland

⁵ ville.quebec.qc.ca/citoyens/incendie/prevention/viree-des-pompiers

PLANS D'INTERVENTION PRÉCONÇUS

Le plan d'intervention d'un bâtiment rassemble des informations essentielles pour améliorer l'efficacité des opérations, notamment le potentiel calorifique, le type de construction ou encore le nombre d'occupants.

En 2025, les pompiers ont produit 379 plans d'intervention, incluant les révisions. Ce résultat représente plus du double de l'objectif annuel prévu au Schéma de couverture de risques en incendie.



Source : SPCIQ

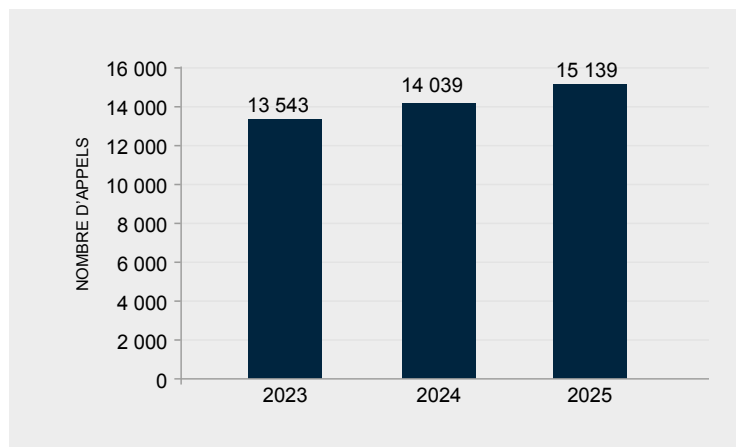
OPÉRATIONS

APPELS

En 2025, plus de 15 000 appels de tous types ont été transférés au SPCIQ, ce qui représente une augmentation de 7,8 % par rapport à l'année précédente.

Nous avons observé des hausses notables dans plusieurs catégories d'appels, notamment :

- les alarmes incendie (+279 appels);
- les appels liés aux mâchoires de vie et aux accidents routiers (+283 appels);
- les alarmes incendie liées à d'autres types de déclenchements (+208 appels).



Source : Répartition assistée par ordinateur (RAO)

En 2025, les appels liés aux alarmes incendie, aux vérifications incendie, aux incendies de bâtiments ainsi qu'aux autres types de feux, dont les feux de véhicules, ont représenté environ 66,4 % de l'ensemble des appels reçus. Près de 18 % des appels concernaient des interventions impliquant les mâchoires de vie et les accidents routiers.

Source : Répartition assistée par ordinateur (RAO)

TEMPS DE RÉPONSE⁶ DE LA FORCE DE FRAPPE⁷

En 2025, le ministère de la Sécurité publique (MSP) a publié une nouvelle version des Orientations en matière de sécurité incendie. Celles-ci introduisent de nouveaux objectifs concernant les seuils maximaux de délai d'intervention ainsi que le nombre minimal de pompiers requis lors d'incendies de bâtiments.

Les orientations révisées fixent un temps de réponse maximal de 10 minutes à l'intérieur du périmètre urbain et de 15 minutes à l'extérieur de celui-ci.

En ce qui concerne la composition des effectifs, elles établissent qu'un minimum de 10 pompiers doit généralement être déployé lors d'un incendie de bâtiment.

En s'appuyant sur ces nouvelles exigences, notons qu'en 2025, un peu plus de 91 % des interventions incendie survenues sur le territoire de l'agglomération de Québec ont respecté le délai prévu.

	Dans le délai		Hors délai		Nombre total d'appels
	Nombre d'appels	%	Nombre d'appels	%	
Résultat du temps de réponse de la force de frappe des 10 premiers pompiers	368	91,3 %	35	8,7 %	403

Source : SPCIQ

Note : Compilation des interventions nécessitant la force de frappe, initialement classées « INCEND » (incendie de bâtiment) ou « ALAINC » (alarme incendie), et reclassifiées INCEND en nature finale. Toutes les catégories de risques sont incluses dans le calcul.

⁶ Temps écoulé entre la répartition de l'appel incendie au SPCIQ et l'arrivée d'au moins 10 pompiers sur le lieu de l'intervention.

⁷ Déploiement de pompiers sur les lieux de l'événement afin d'effectuer des opérations de sauvetage et d'extinction.

PERTES DE VIE ET PERTES MATÉRIELLES

ANALYSE DES CAUSES ET CIRCONSTANCES

Les investigateurs du Commissariat aux incendies ont ouvert 792 dossiers d'enquête, soit 52 de plus que l'année précédente et 287 de plus qu'en 2023. Cette hausse pourrait s'expliquer par la croissance démographique des dernières années, mais aussi par le fait que le Commissariat traite désormais la majorité des incendies, y compris les dossiers qui ne relèvent pas nécessairement d'un foyer normal de combustion.

Rappelons que les investigateurs du Commissariat sont responsables d'analyser les causes et circonstances entourant tous les types de feux : incendies de bâtiments, feux de véhicules, feux d'herbe et de broussailles, entre autres. Les conclusions tirées de ces analyses constituent une source d'information essentielle pour concevoir et implanter des mesures préventives visant à réduire le nombre d'incendies ainsi que les risques et dommages potentiels.

Indicateurs	2023	2024	2025*
Nombre de dossiers d'enquête	505	740	792

Source : Commissariat aux incendies de la Ville de Québec

* Données préliminaires en date du 20 janvier 2026.

PERTES DE VIE

Nous avons malheureusement déploré le décès de quatre personnes à la suite de quatre incendies distincts survenus dans les arrondissements de Beauport, Charlesbourg, La Cité-Limoilou et Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge.

À la suite de l'analyse des causes probables et des circonstances entourant ces événements, deux dossiers ont été transmis au Service de police de la Ville de Québec (SPVQ) pour fin d'enquête. Pour les deux autres décès, des articles de fumeur et des objets à flamme nue ont été identifiés comme causes probables.

Indicateurs	2023	2024	2025*
Nombre de décès	2	3	4

Source : Commissariat aux incendies de la Ville de Québec

* Données préliminaires en date du 20 janvier 2026.

PERTES MATÉRIELLES TOTALES⁸

Le Commissariat a répertorié des pertes matérielles totalisant près de 29,4 M\$, soit une diminution d'environ 7 M\$ par rapport à l'année 2024, et ce, malgré l'augmentation du nombre de dossiers enquêtés.

Le tiers de ces pertes provient de quatre incendies majeurs, dont deux survenus dans l'arrondissement de La Cité-Limoilou et un autre, d'origine suspecte, survenu dans l'arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge. Ce dernier dossier a été transmis au SPVQ pour enquête.

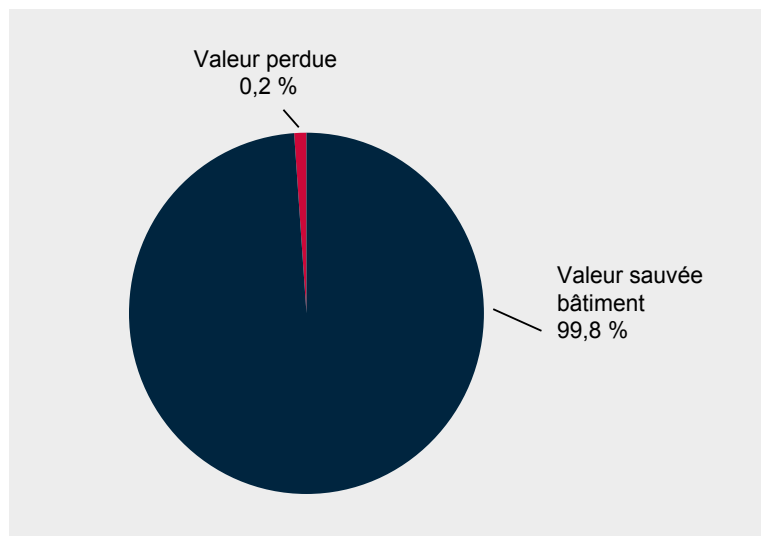
Indicateurs	2023	2024	2025
Pertes en bâtiment	16,7 M\$	26,0 M\$	19,1 M\$
Pertes matérielles totales*	27,0 M\$	35,1 M\$	29,4 M\$
Pertes matérielles totales en dollars de 2025**	28,4 M\$	36,0 M\$	29,4 M\$

Source : Commissariat aux incendies de la Ville de Québec (y compris les bâtiments propagés). Les valeurs de pertes sont mises à jour selon l'évolution de l'enquête.

* Cela comprend les pertes en bâtiment, en contenu ainsi que les pertes en biens extérieurs dont les véhicules.

** Pour la conversion de pertes en dollars de l'année 2025 : [Statistique Canada \(Division des prix\)](#) et [Institut de la statistique du Québec](#).

Malgré les dommages enregistrés, l'intervention des pompiers a permis de limiter considérablement les pertes, préservant 99,8 % de la valeur foncière des bâtiments touchés par les incendies. La valeur foncière totale des immeubles affectés était estimée à environ 11 489 M\$⁹, et les dommages matériels ne représentent qu'environ 0,2 % de cette valeur.



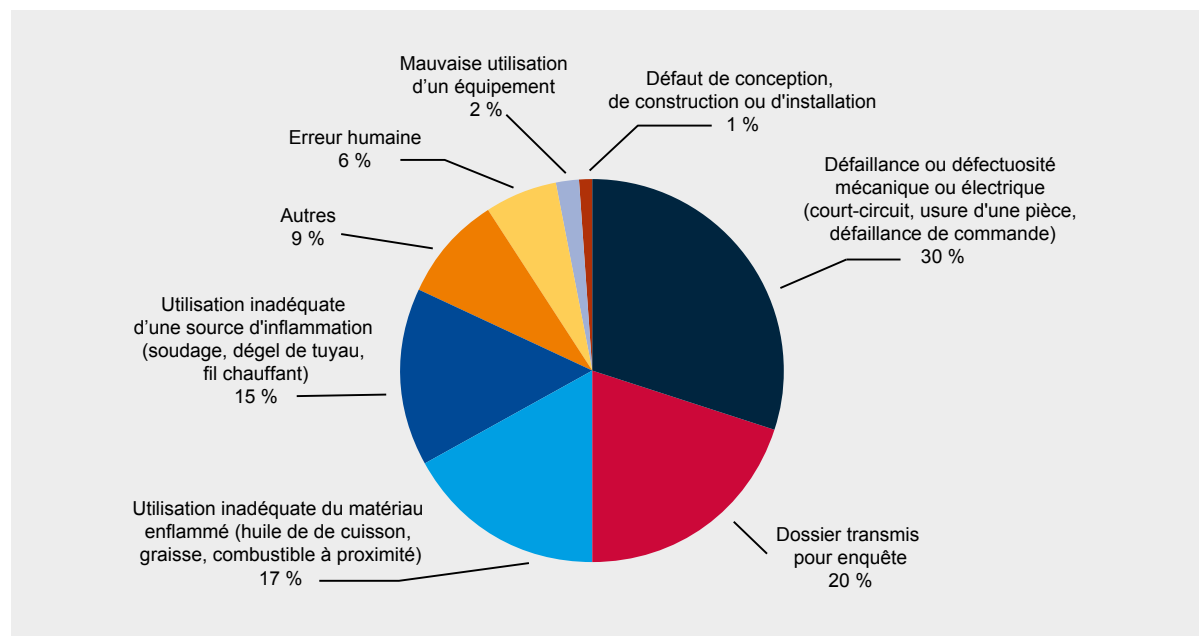
Sources : Commissariat aux incendies de la Ville de Québec (y compris les bâtiments propagés) et évaluation foncière de la Ville de Québec

⁸ Les chiffres présentés ne devraient pas servir pour se comparer avec d'autres villes du Québec ou du Canada, car ces dernières font face à des réalités différentes, notamment en ce qui concerne la valeur foncière des bâtiments, le marché de services d'assurances ainsi que les méthodes d'évaluation et de compilation des pertes matérielles en incendie.

⁹ La valeur foncière des bâtiments situés sur le territoire de Wendake n'est pas comprise dans le calcul puisqu'elle n'est pas répertoriée dans le système foncier de la Ville de Québec.

CAUSES DES INCENDIES ENQUÊTÉS

Un tiers des incendies enquêtés a été causé par une défaillance ou une défectuosité mécanique ou électrique (court-circuit, usure de pièces, etc.). De plus, près de deux incendies sur dix ont été attribués à une utilisation inadéquate de matériaux inflammables, notamment l'huile de cuisson, la graisse ou la présence de combustibles à proximité.

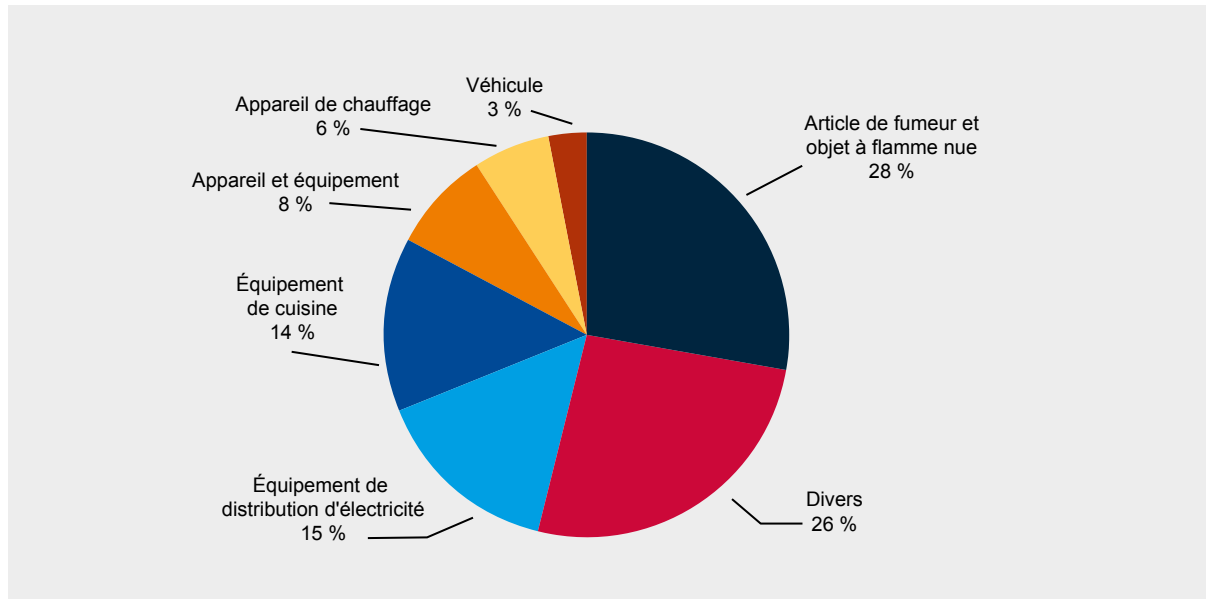


Source : Commissariat aux incendies de la Ville de Québec, rapports d'intervention incendie

Note : La classification des causes, les lieux d'origine ainsi que la source de chaleur est produite en fonction du Guide pour la déclaration des incendies du ministère de la Sécurité publique.

SOURCES DE CHALEUR DES INCENDIES ENQUÊTÉS

En 2025, près d'un tiers des incendies enquêtés avaient pour source de chaleur des articles de fumeur ou des objets à flamme nue (mégots de cigarette, allumettes, briquets, cendres, etc.). Parmi les autres sources de chaleur significatives, on retrouve les équipements de distribution d'électricité (15 %) ainsi que les équipements de cuisine (14 %).



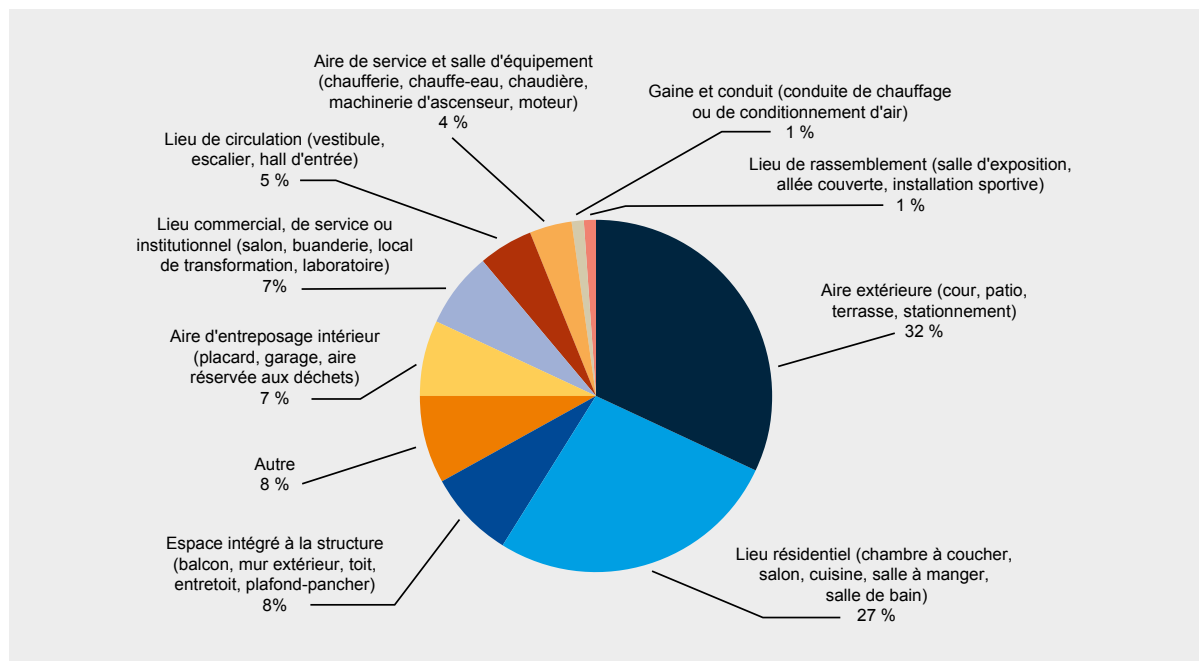
Source : Commissariat aux incendies de la Ville de Québec, rapports d'intervention incendie

Note : La classification des causes, les lieux d'origine ainsi que la source de chaleur est produite en fonction du Guide pour la déclaration des incendies du ministère de la Sécurité publique.

LIEUX D'ORIGINE DES INCENDIES ENQUÊTÉS

Plus d'un tiers des incendies sont survenus dans des aires extérieures (cour, patio, terrasse, stationnement). Les incendies déclarés dans les lieux résidentiels, notamment dans les cuisines et les chambres à coucher, représentaient également près d'un tiers du total.

Près de la moitié des incendies survenus dans les chambres à coucher avaient pour source de chaleur des articles de fumeur (allumettes, briquets, cigarettes, etc.).



Source : Commissariat aux incendies de la Ville de Québec, rapports d'intervention incendie

Note : La classification des causes, les lieux d'origine ainsi que la source de chaleur est produite en fonction du Guide pour la déclaration des incendies du ministère de la Sécurité publique.

PARTENAIRES

APPEL 99

Appel 99 est un partenaire essentiel du SPCIQ. Ses membres bénévoles apportent un soutien logistique précieux aux opérations en offrant un service de cantine aux pompiers lors des interventions d'envergure.

Les membres d'Appel 99 ont répondu à 38 appels d'assistance de toutes natures, incluant des incendies et diverses opérations spéciales de protection publique.

Pour en savoir plus : appel99.com



Photo : Appel 99

Membres d'Appel 99 lors de la 3^e alarme de la rue Sainte-Ursule le 9 décembre 2024.

CROIX-ROUGE

Les bénévoles de la Croix Rouge interviennent régulièrement lors de sinistres afin de prendre en charge les personnes sinistrées. Ils leur offrent divers services essentiels, notamment l'hébergement, la nourriture et des vêtements, pour les soutenir durant les premiers jours suivant l'événement.

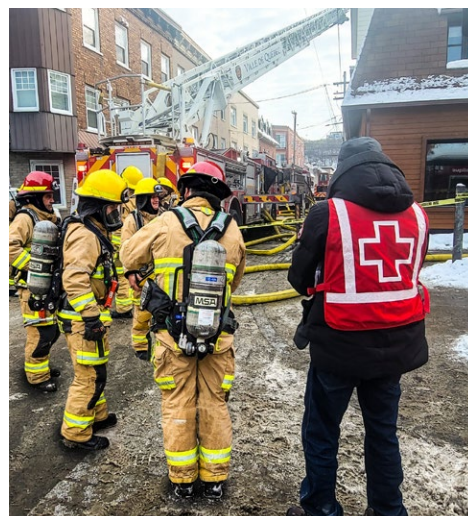


Photo : Appel 99

BILAN | PLAN DE MISE EN ŒUVRE

SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES

2019 - 2024

ACTIONS Approuvées par résolution des municipalités participantes et de l'agglomération		Échéancier	Coûts estimés pour la réalisation de l'action		Année 2025		
			Immobilisations	Coûts récurrents	Bilan	Coûts approx.	Remarques
ACTIONS DE PRÉVENTION							
Évaluation et analyse des incidents							
1	Maintenir la collaboration avec le Commissariat aux incendies et garder sa structure indépendante et impartiale	En continu			Fait en continu. Le Commissariat fait maintenant partie à part entière du SPCIQ		
Réglementation municipale							
2	Effectuer une révision complète du règlement municipal « R.V.Q. 1207 » et y apporter des modifications afin de se conformer au Chapitre bâtiment du Code de sécurité (CBCS)	2019			Réalisé en 2019		Règlement R.V.Q. 2241 adopté en avril 2019
Installation et vérification des avertisseurs de fumée							
3	Réaliser 250 000 visites de prévention domiciliaire sur cinq ans, soit 50 000 visites par année	En continu			63 510 visites réalisées		
4	Mettre en place le programme de distribution gratuite d'avertisseurs de fumée et de monoxyde de carbone	2019-2024	0,9 M\$		3 423 avertisseurs de fumée remis 850 avertisseurs de monoxyde de carbone remis		
Démolition des hangars							
5	Poursuivre le programme de démolition des bâtiments accessoires désuets	En continu		80 000 \$	Fait en continu 69 030,63 \$		

ACTIONS Approuvées par résolution des municipalités participantes et de l'agglomération		Échéancier	Coûts estimés pour la réalisation de l'action		Année 2025		
			Immobilisations	Coûts récurrents	Bilan	Coûts approx.	Remarques
Inspection des risques plus élevés							
6	Réaliser 7 000 inspections systématiques des bâtiments à risques élevés et très élevés sur cinq ans, soit 1 400 inspections par année avec une récurrence sur neuf ans	En continu		576 000 \$	1 326 inspections systématiques réalisées		
7	Réaliser 15 000 activités régulières de prévention sur cinq ans, soit 3 000 activités par année	En continu			4 650 activités régulières de prévention réalisées		
Sensibilisation du public							
8	Poursuivre le programme d'éducation du public effectué par les inspecteurs en prévention et les officiers médias et prévention de la Division des communications en sécurité publique	En continu			19 289 personnes rencontrées		
ORGANISATION DES SERVICES DE SÉCURITÉ INCENDIE							
Déploiement des ressources							
9	Force de frappe pour les incendies de bâtiments à risques faibles : Dans 90 % des cas et à l'intérieur de 76 % du périmètre urbain, assurer le déploiement d'une force de frappe d'au moins 10 pompiers en 10 minutes et moins	2019			Un peu plus de 91 % des interventions incendies survenues dans l'agglomération de Québec ont été répondues dans le délai prévu		Depuis 2025, les Orientations en matière de sécurité incendie établissent de nouveaux objectifs : le temps de réponse visé doit être d'un maximum de 10 minutes à l'intérieur du périmètre urbain et de 15 minutes à l'extérieur du périmètre urbain En ce qui a trait au nombre de pompiers minimal, les Orientations révisées établissent en règle générale un minimum de dix pompiers

ACTIONS Approuvées par résolution des municipalités participantes et de l'agglomération		Échéancier	Coûts estimés pour la réalisation de l'action		Année 2025		
			Immobilisations	Coûts récurrents	Bilan	Coûts approx.	Remarques
10	Force de frappe pour les incendies de bâtiments à risques plus élevés : Dans 90 % des cas et à l'intérieur de 50 % du périmètre urbain, assurer le déploiement d'une force de frappe d'au moins 15 pompiers en 10 minutes et moins	2019			Voir action 9		Voir action 9
11	Adapter les protocoles de déploiement à la suite de la mise à jour de la classification des risques et des ressources disponibles et les transmettre au Centre 911	2019			Réalisé en 2019		Nouvelle RAO mise en place en mai 2019
12	Ajouter en permanence deux pompiers et un lieutenant sur chaque peloton à la caserne # 6	2019		1,2 M\$	Réalisé en 2019		
13	Ajouter en permanence deux pompiers et un lieutenant sur chaque peloton à la caserne # 10	2019		1,2 M\$	Réalisé en 2019		
14	Maintenir en tout temps quatre chefs aux opérations sur l'ensemble du territoire, dont un à la caserne # 6, et ce, afin d'assurer la supervision et la direction des opérations ainsi que de contribuer au maintien de la force de frappe	2019		139 000 \$	Réalisé en 2019		
Approvisionnement en eau							
15	Maintenir le programme d'entretien et d'évaluation des débits des bornes d'incendie	En continu			Fait en continu		

ACTIONS Approuvées par résolution des municipalités participantes et de l'agglomération		Échéancier	Coûts estimés pour la réalisation de l'action		Année 2025		
			Immobilisations	Coûts récurrents	Bilan	Coûts approx.	Remarques
Casernes							
16	Reconstruire la caserne # 6		6,5 M\$ (Imputables au Schéma 2012-2017)		Réalisé en 2019		
17	Reconstruire la caserne # 10	2019	0,5 M\$		Reconstruction de la caserne réalisée en 2023	6,6 M\$	Ouverture le 23 mars 2023
18	Rénover la caserne # 3	2024	À déterminer				Analyse de faisabilité en cours 2026
19	Construire la caserne # 4	2024	12,7 M\$				Échéancier revu pour 2026
Véhicules							
20	Maintenir le programme d'inspection, d'évaluation des véhicules en s'inspirant des normes en vigueur et du <i>Guide d'application des exigences relatives aux véhicules et accessoires d'intervention</i>	En continu			Les inspections annuelles de 2025 ont toutes été complétées et colligées, tous les véhicules sont conformes		Le Service de la gestion des équipements motorisés (SGEM) réalise 100 % des inspections, réparations et certifications requis
21	Poursuivre et moderniser la flotte de véhicules lourds	2024	17,8 M\$		Mise en service de deux camions de type pompe- échelle		Le SPCIQ travaille en collaboration avec le SGEM pour effectuer le remplacement des véhicules en respect du plan d'investissement
22	Faire l'acquisition d'un véhicule d'approvisionnement en air respirable avec l'équipement spécifique pour les intervenants en situation d'intervention dans des bâtiments à risques élevés et très élevés	2019	0,9 M\$				Appel d'offre octroyé à l'automne 2025 Acquisition de deux véhicules identiques

ACTIONS Approuvées par résolution des municipalités participantes et de l'agglomération		Échéancier	Coûts estimés pour la réalisation de l'action		Année 2025		
			Immobilisations	Coûts récurrents	Bilan	Coûts approx.	Remarques
23	Maintenir en tout temps une flotte de huit véhicules lourds en réserve afin de répondre aux besoins du SPCIQ tant pour les incendies multiples que pour les incendies majeurs et les situations dites d'exception	2024			En cours de réalisation	Voir ligne 21	Le SPCIQ travaille en collaboration avec le SGEM pour effectuer le remplacement des véhicules en respect du plan décennal d'immobilisation
Équipements							
24	Maintenir et, au besoin, bonifier le programme d'inspection, d'évaluation et de remplacement des équipements d'intervention et de protection des pompiers selon les exigences des fabricants et en s'inspirant des normes s'y rattachant ainsi que du Guide produit par le ministère de la Sécurité publique	En continu			Remplacement de 172 habits pour des neufs en 2025	650 000 \$	
25	Maintenir le programme spécifique pour l'entretien, l'inspection, la décontamination et le remplacement des habits de combat inspiré des normes	En continu			Fait en continu	250 000 \$	Le programme d'inspection et d'entretien des habits de combat a été complété en 2025
Communications							
26	Remplacement des infrastructures de communications et des terminaux	2020	24 M\$ en immobilisations et 2 M\$ récurrents ne sont pas imputés au Schéma		Réalisé en 2020		Remplacement des équipements EDACS par la nouvelle technologie TETRA/P25 dans tous les véhicules équipés de radiocommunications, dans les casernes et pour chaque intervenant
27	L'agglomération de Québec est desservie par un centre d'appels d'urgence 911 conforme à la Loi sur la sécurité civile	En continu			Fait en continu		

ACTIONS Approuvées par résolution des municipalités participantes et de l'agglomération		Échéancier	Coûts estimés pour la réalisation de l'action		Année 2025		
			Immobilisations	Coûts récurrents	Bilan	Coûts approx.	Remarques
Formation des effectifs							
28	Respecter le Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal	En continu			Fait en continu		
Entraînement, santé et sécurité au travail							
29	Maintenir et, au besoin, bonifier le programme d'entraînement inspiré du canevas de l'École nationale des pompiers du Québec et de la norme NFPA 1500 de manière ponctuelle et régulière	En continu			Fait en continu		
30	Maintenir et bonifier le programme de prévention en lien avec la santé et la sécurité du travail	En continu			Fait en continu		
Plans d'intervention							
31	Réaliser 900 plans d'intervention sur cinq ans pour les bâtiments à risques élevés et très élevés, soit 180 plans par année	En continu			379 plans d'intervention réalisés		
Mesures d'autoprotection							
32	Faire la promotion de l'utilisation des mécanismes d'autoprotection lors des activités de prévention dont l'éducation du public, les inspections systématiques de bâtiments effectuées par les inspecteurs en prévention ainsi que les visites de prévention domiciliaire faites par les pompiers	En continu			Fait en continu		

ACTIONS Approuvées par résolution des municipalités participantes et de l'agglomération		Échéancier	Coûts estimés pour la réalisation de l'action		Année 2025		
			Immobilisations	Coûts récurrents	Bilan	Coûts approx.	Remarques
Autres services de secours							
33	Feu de véhicule (route et milieu urbain) Assurer le déploiement d'un effectif minimum composé de sept à neuf pompiers	En continu			Fait en continu		
34	Feu d'herbe et de broussailles Assurer le déploiement d'un effectif minimum composé de huit pompiers	En continu			Fait en continu		
35	Assistance pour feu d'herbe et de broussailles Assurer le déploiement d'un effectif minimum composé de quatre pompiers	En continu			Fait en continu		
36	Feu de rebuts sans danger de propagation Assurer le déploiement d'un effectif minimum composé de quatre pompiers	En continu			Fait en continu		
37	Accident de la route avec victime captive (désincarcération) a. Route et milieu urbain : Assurer le déploiement d'un effectif minimum composé de sept à huit pompiers (y compris un chef) b. Autoroute : Assurer le déploiement d'un effectif minimum composé de sept à neuf pompiers (y compris un chef)	En continu			Fait en continu		

ACTIONS Approuvées par résolution des municipalités participantes et de l'agglomération	Échéancier	Coûts estimés pour la réalisation de l'action		Année 2025		
		Immobilisations	Coûts récurrents	Bilan	Coûts approx.	Remarques
38 Accident de la route sans victime captive a. Route et milieu urbain : Assurer le déploiement d'un effectif minimum composé de quatre pompiers b. Autoroute : Assurer le déploiement d'un effectif minimum composé de sept à neuf pompiers	En continu			Fait en continu		
39 Sauvetage vertical Assurer le déploiement d'un effectif minimum composé de 13 pompiers (y compris un chef)	En continu			Fait en continu		
40 Sauvetage en espace clos Assurer le déploiement d'un effectif minimum composé de 21 pompiers (y compris un chef)	En continu			Fait en continu		
41 Sauvetage nautique a. Eau vive : Assurer le déploiement d'un effectif minimum composé de 21 pompiers (y compris un chef) b. Glace : Assurer le déploiement d'un effectif minimum composé de 13 pompiers (y compris un chef)	En continu			Fait en continu		

ACTIONS Approuvées par résolution des municipalités participantes et de l'agglomération		Échéancier	Coûts estimés pour la réalisation de l'action		Année 2025		
			Immobilisations	Coûts récurrents	Bilan	Coûts approx.	Remarques
42	Matières dangereuses a. Vérification de produits dangereux : Assurer le déploiement d'un effectif minimum composé de huit pompiers b. Intervention en matières dangereuses : Assurer le déploiement d'un effectif minimum composé de 17 pompiers (y compris un chef) c. Fuite de gaz extérieure : Assurer le déploiement d'un effectif minimum composé de 13 pompiers (y compris un chef) d. Fuite de gaz intérieure : Assurer le déploiement d'un effectif minimum composé de 16 à 25 pompiers (y compris un chef)	En continu			Fait en continu		
43	Effondrement de structure et de tranchée Assurer le déploiement d'un effectif minimum composé de 20-21 pompiers	2020			Fait en continu		
44	Intervention hors route (milieu isolé) Assurer le déploiement d'un effectif minimum composé de huit pompiers (y compris un chef)	2020			Fait en continu		
45	Assistance ambulance Assurer le déploiement d'un effectif minimum composé de quatre pompiers	2019			Fait en continu		
46	Intervention sur les installations du Port de Québec Assurer le déploiement d'un effectif minimum composé de 112 pompiers (y compris un chef)	2019			Fait en continu		

ACTIONS Approuvées par résolution des municipalités participantes et de l'agglomération		Échéancier	Coûts estimés pour la réalisation de l'action		Année 2025		
			Immobilisations	Coûts récurrents	Bilan	Coûts approx.	Remarques
47	Pour les autres types de secours non décrits ci-dessus Assurer le déploiement des ressources dans les meilleurs délais, et ce, en tout temps	2019			Fait en continu		
48	Élaborer et mettre en place des programmes de formation et d'entraînement spécifiques aux types de secours décrits ci-dessus y compris le maintien de compétences pour les autres types de secours, et ce, en s'inspirant de la norme NFPA 1500 « <i>Norme relative au programme de santé et de sécurité du travail dans les services d'incendie</i> » et la norme NFPA 1006 « <i>Norme de qualifications professionnelles pour sauveteurs techniques</i> »	En continu			Fait en continu		
49	Élaborer et mettre en place un programme sur l'entretien et le remplacement des équipements spécifiques aux types de secours décrits ci-dessus	En continu			Fait en continu		
Ressources consacrées à l'incendie							
50	Le SPCIQ n'a pas d'entente de service avec d'autres municipalités ou MRC. Cependant, selon sa disponibilité et les besoins exprimés, il est régulièrement appelé en entraide par des municipalités ou MRC limitrophes						Pour le territoire de l'agglomération de Québec, le déploiement de ressources automatique entre les services incendie limitrophes n'est pas requis afin d'obtenir le déploiement optimal de ressources lors d'incendie

ACTIONS Approuvées par résolution des municipalités participantes et de l'agglomération		Échéancier	Coûts estimés pour la réalisation de l'action		Année 2025		
			Immobilisations	Coûts récurrents	Bilan	Coûts approx.	Remarques
Palier supramunicipal							
51	Continuer à assurer la coordination du Schéma et le suivi de la mise en œuvre	En continu			Fait en continu		
52	Mettre à jour les risques présents sur le territoire et apporter les modifications au déploiement des ressources, le cas échéant	En continu			Fait en continu		
53	Continuer de compiler les données de la Ville de Québec afin de réaliser le rapport d'activités (article 35 de la Loi sur la sécurité incendie) et de le transmettre au ministère de la Sécurité publique selon les échéances prévues à la Loi sur la sécurité incendie	En continu			Fait en continu		
54	Maintenir des ressources qualifiées en prévention des incendies et ainsi réaliser les engagements prévus au Schéma	En continu			Fait en continu		
55	Collaborer aux différents comités de travail intégrant des partenaires internes (exemples : BSCVQ, SPVQ, Bureau des transports, etc.) et externes (exemples : Énergir, Hydro-Québec, Réseau de transport de la Capitale, etc.) afin de se coordonner en respectant l'expertise de chacun	En continu			Fait en continu		
TOTAL			20,1 M\$	3,4 M\$			



Photos : Appel 99

